



Charte du Volleyeur

Aizenay Volley-ball

MAJ le 07/05/2025

*Les valeurs d'Aizenay Volley-ball sont le plaisir du jeu, la convivialité et le respect.
L'ensemble des adhérents, encadrants et dirigeants d'Aizenay Volley-ball s'engage à respecter les chartes édictées pour que tous puissent trouver leur place et du plaisir au sein du club.*

Plaisir du jeu et du collectif

- Respecter les valeurs de loyauté, respect et solidarité à l'égard de mes partenaires, du coach et des encadrants
- Encourager, soutenir mes partenaires et leur faire confiance
- Garder le sourire, conserver mon sang froid et rester zen
- Se faire plaisir sur le terrain, apprendre à gagner et à perdre ensemble, respecter le plaisir de chacun



Respect du club

- Assister à des matchs des autres équipes du club (séniors et juniors) et les encourager lors des rencontres à domicile
- Accompagner les jeunes joueurs dans leur progression : coaching d'équipe jeunes, responsable de salle lors de matchs à domicile, assister les entraîneurs jeunes sur les créneaux d'entraînements...
- Apporter gâteaux ou collations lorsque nécessaire et demandé (événements, fin de matchs, ...)
- Participer aux temps forts du club (assemblée générale, tournois, loto,...), à la tenue du bar et à l'organisation des matchs à domicile

RESPECT des personnes

- Accepter les décisions de l'arbitre et lui serrer la main à la fin du match
- Accueillir mes adversaires, être bienveillant à leur égard et leur serrer la main à la fin du match
- Parler avec politesse, sans violence verbale ou physique à mes coéquipiers, adversaires, arbitres, encadrants, supporters.



Respect du matériel

- Prendre soin des installations et des équipements
- Préparer et ranger le matériel d'entraînement et lors des matchs (ranger les ballons, monter et démonter les poteaux et le filet, ...)
- Ne pas frapper le ballon avec les pieds ou de manière incontrôlée





Code de conduite du volleyeur



Généralités

- Etre prêt à l'heure (5 minutes avant le début de l'échauffement)
- Avoir une tenue adaptée à la pratique du sport (entraînements / matchs)
- Faire les éventuels soins avant le début de l'échauffement (straps, pansements...)
- Avoir une paire de chaussures de sport uniquement pour l'intérieur
- Ranger convenablement ses affaires et jeter ses détritrus à la poubelle
- Ne pas utiliser son téléphone portable lors des entraînements ou matchs
- Ne pas s'absenter de l'entraînement ou d'un match sans avoir prévenu mon entraîneur
- Apporter une gourde lors des entraînements et matchs (bouteilles plastiques interdites en championnat)



Attitude

- Donner le meilleur de moi-même aux entraînements et aux compétitions
- Signaler toute douleur ou gêne (articulaire, musculaire, ...) dès son apparition à son entraîneur
- Avoir une attitude positive à l'entraînement et lors des matchs :
 - avoir envie de progresser
 - encourager et aider mes coéquipiers à progresser
 - respecter les consignes, écouter les conseils de mon entraîneur pour progresser
 - encourager ses coéquipiers sur le terrain et sur le banc, ne pas critiquer ce que fait l'autre et ne pas rejeter la faute sur les autres
- Accepter les choix de mon entraîneur et écouter ses conseils pour progresser
- Prévenir mon entraîneur en cas d'absence aux matchs et aux entraînements
- Rejoindre rapidement le groupe autour de mon entraîneur pour écouter les consignes ou remarques
- Respecter le travail de l'ensemble des encadrants et dirigeants du club, écouter leurs remarques ou consignes



Assiduité

- M'informer sur les convocations et les horaires des matchs et répondre rapidement aux convocations
- Etre présent aux entraînements et aux matchs durant toute la saison
- Etre présent aux convocations de tables de marque, de bar et d'assistant coach (à partir de M18)

Cette charte doit être lue et signée par tous les joueurs et responsables légaux.

Quiconque enfreindrait l'une de ses règles pourra recevoir un avertissement de la part de l'équipe dirigeante. En cas de récidive ou d'abus, l'équipe dirigeante peut prendre la décision de sanctions allant jusqu'à un renvoi ferme et définitif sans indemnités ni remboursement.

Date et signature du licencié

Date et signature du responsable légal